

Valérie BOYER

Roland BLUM

Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

Marseille, le 08 novembre 2013

N. Réf. VB/MMG/0511/13

Objet : Réalisation de la rocade L2 à Marseille

Monsieur le Premier Ministre,

A l'occasion de votre venue ici à Marseille, permettez-nous de vous interpeler sur un projet de grande ampleur pour notre ville, celui du contournement routier dit « rocade L2 », dont l'échéance et le montage financier sont désormais actés.

Comme vous le savez, le 8 octobre dernier, le plus important projet d'infrastructures de l'année a été attribué avec la signature du contrat de Partenariat Public Privé portant sur la réalisation de la L2 pour un montant de 620 millions d'euros.

Nous nous réjouissons de cet engagement conforme à nos souhaits et qui reprend tous les engagements antérieurs. Il prévoit l'achèvement de la L2 Est pour l'été 2016 et celle de la L2 Nord pour fin 2017. C'est une nouvelle pierre posée qui garantit l'aboutissement d'un ouvrage absolument vital pour notre ville.

Toutefois, la réalisation d'une transition urbaine aussi conséquente dans un calendrier aussi serré ne doit pas signifier pour autant le report d'aménagements urbains de qualité. Nous souhaitons par là nous assurer que les conséquences sur l'urbanisation de surface seront anticipées et que des mesures seront prises afin de moduler notamment les effets induits sur la circulation.

Pour la L2 Est, il est nécessaire que l'aménagement des couvertures parties Fourragère et La Parette soient de qualité urbaine similaire aux réalisations effectuées parties Montolivet et Bois-Luzy.

Concernant le transport, la création d'une liaison de transports en commun entre la Vallée de l'Huveaune et La Fourragère doit être mise en œuvre. Pour les véhicules particuliers, l'impact de l'ouverture de la L2, notamment sur l'échangeur Florian, le Boulevard Urbain Sud doit être anticipé et traité dans le même temps que la L2.

Par ailleurs, la réalisation de la L2 engendre des interrogations sur les inévitables impacts au niveau de la qualité de l'air, des nuisances sonores et des répercussions sur la santé des riverains.

Nous devons être particulièrement vigilants sur ces sujets de préoccupation majeure et légitime en proposant des solutions durables et de qualité. Par exemple, une couverture supplémentaire de la Fourragère, assurant isolation phonique et innocuité de l'air ambiant, pourrait être mise en œuvre.

Nous nous interrogeons également sur le devenir de l'usine de Montolivet. S'il est effectivement question, comme nous l'avons entendu, que son activité d'extraction permanente soit interrompue, nous sommes en droit de savoir de quelle manière l'air serait traité en conséquence.

Sur la L2 Nord, le système prévu pour le traitement de l'air implique la création de puits d'extraction naturelle au Merlan et à Picon. A la sortie des saignées de drainage, la concentration d'air vicié serait plus importante. Nous nous demandons s'il sera retraité ou s'il sera déversé dans l'atmosphère chargé de particules polluantes.

La qualité de la couverture de la L2 Nord est un élément fondamental du Projet ANRU de Picon-Busserine Saint-Barthélémy, mais quels sont les aménagements prévus du côté de la cité Font Vert ? Comment vont être résolus les problèmes de différence de niveau entre la L2 et les espaces urbains qu'elle longe ?

Dans ce contexte, nous souhaiterions connaître votre position quant à nos interrogations.

Le coût global de l'opération L2 (Nord et Est) annoncé pour 680 millions d'euros et pourtant signé pour 620 millions ne doit pas se faire au détriment de la qualité du projet tant urbain que pour la santé de la population.

Nous vous serions ainsi reconnaissants de nous assurer que les collectivités locales ne seront pas sollicitées pour supporter une surcharge financière correspondant aux 60 millions manquants.

Enfin, nous vous remercions de bien vouloir étudier la possibilité d'un nouveau Partenariat Public Privé dans le cadre de la réalisation du Boulevard Urbain Sud.

En ce sens, la réalisation du BUS va rendre possible le ceinturage de Marseille et le désengorgement du trafic routier engendré par la L2 en particulier au niveau de l'échangeur Florian. L'absence de réalisation des promesses du Président de la Communauté Urbaine de Marseille qui s'était engagé lors de son élection en 2008 à ce que ce chantier soit achevé nous inquiète. Aujourd'hui, le Président du Conseil Général semble toujours dans l'attente d'un engagement de Marseille Provence Métropole. Nous attirons votre attention sur le fait que le projet ANRU des Hauts de Mazargues est adossé à cette réalisation.

Nous vous rappelons qu'en 2007, le Ministre Dominique Bussereau avait permis d'injecter 20 millions d'euros dans le projet en complément des dotations Etat-régions. L'année suivante, dans le cadre du plan de relance de 2008-2009, le Ministre Patrick Devedjian avait débloqué 10 millions d'euros pour la L2.

Aujourd'hui, il est impératif que les réponses aux questions posées à l'Assemblée nationale sur la L2 Est et Nord soient apportées lors de votre visite à Marseille. Elles concernent tous les Marseillais.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de notre très haute considération.



Valérie BOYER
Députée des Bouches-du-Rhône
Adjointe au Maire de Marseille
Grand Projet de Ville - Projets de Rénovation
Urbaine
Contrat Urbain de Cohésion Sociale



Roland BLUM
1^{er} adjoint au Maire de Marseille
Membre honoraire du Parlement